

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Quel développement économique pour Vernier ?

Il existe un gros déséquilibre à Vernier entre le nombre d'habitants et le nombre d'emplois. Avec un rapport de l'ordre de un emploi pour 2,5 habitants, la commune se situe bien en deçà de nombreuses communes genevoises où cette proportion est de un emploi pour un habitant. Cette situation n'est pas une fatalité. Il reste heureusement diverses zones où des emplois pourraient voir le jour, notamment en zone industrielle. Notre dossier.



Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 22 mai

Parution : 14 juin

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 4

Quel développement économique pour Vernier

Vernier souffre d'un sérieux déséquilibre entre le nombre de ses habitants et le nombre des emplois situés sur son territoire.



© Magali Girardin

P. 8

Conseil municipal

Une cérémonie officielle à l'occasion du premier partenariat homosexuel célébré sur notre commune : un sujet de société qui divise nos élus.



© Mural

P. 12

Riverains de l'Aéroport

Si votre propriété est susceptible de faire l'objet d'une réclamation découlant de l'exploitation de l'Aéroport, la demande doit être effectuée avant le 30 mai, sous risque de prescription.



© LDD

P. 23

Un beau début de saison pour la gym d'Aïre-Le Lignon

De nombreuses distinctions dans les trois premiers concours de la saison. Un bel encouragement pour les championnats genevois des 10 et 11 juin.



© Frank Menthha

P. 26

Aïre-Le Lignon en fête et en musique

Du 16 au 18 juin, outre la fête de la musique, une grande fête populaire sera organisée dans la cité du Lignon.

Editorial

Vernier veut sur son territoire des entreprises à hautes valeurs ajoutées

Dans son programme de législature, le Conseil administratif de Vernier a défini des objectifs en matière d'environnement et d'aménagement du territoire en ces termes :

« La qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans constitue une préoccupation permanente du Conseil administratif conscient que la commune paie déjà un lourd tribut aux nuisances. Fort de cette conviction, dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Conseil administratif étudiera avec rigueur tout nouveau projet ».

Avec ses 31'130 habitants, Vernier est une commune qui a su accueillir une grande diversité de population et de culture puisque 48% de ses habitants sont d'origine étrangère. D'importants efforts sont réalisés pour préserver la qualité de vie des habitants sans pour autant refuser tout développement économique favorable à notre collectivité. Cette démarche implique que les autorités recherchent, en acceptant des modifications de régimes de zones, d'avoir concrètement l'installation d'entreprises avec des emplois et pas uniquement des dépôts. Le Conseil administratif est conscient de la situation de la commune en raison des nuisances dues à l'aéroport notamment et aux pétroliers mais la preuve d'implantation possible d'entreprises à haute valeur ajoutée a été apportée, en particulier par la création du site de Blandonnet et son occupation actuelle. Ces nuisances subies par la population ont une contrepartie. En effet, la proximité de l'aéroport, de l'autoroute, du rail, du futur tram et des transports en commun ainsi que des hôtels constituent incontestablement un avantage pour les entreprises qui s'installent sur notre territoire, avantage qu'il convient de ne pas galvauder.

Au sujet des pétroliers, le Conseil administratif a interpellé le Conseil d'Etat qui a décidé, suite à une étude, « de mettre en oeuvre les mesures permettant de concentrer progressivement les dépôts dans les secteurs les moins conflictuels en termes de développement urbain et de dommages potentiels pour la population ».

Lorsque le déplacement des dépôts se sera concrétisé, la zone qui se situe dans le secteur de Blandonnet notamment deviendra constructible et permettra aussi un développement d'activités en tenant compte des avantages de la région.

Les importants efforts consentis pour préserver la qualité de vie des habitants de Vernier aboutissent au fait qu'il fait bon vivre à Vernier et les autorités communales mettent tout en oeuvre pour maintenir cette qualité de vie.

Le Conseil administratif

Quel développement économique pour Vernier ?

« **L**e programme de législature du Conseil administratif de Vernier est clair. La qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans constitue une préoccupation permanente de l'Exécutif communal. Fort de cette conviction, le Conseil administratif étudiera avec rigueur tout nouveau projet touchant à l'aménagement du territoire.

Un autre constat s'impose: Vernier souffre d'un sérieux déséquilibre entre le nombre de ses habitants et le nombre des emplois situés sur son territoire. A défaut d'avoir de nombreuses entreprises pourvoyeuses de grandes quantités d'emplois, notre commune encaisse des recettes fiscales peu satisfaisantes auprès des personnes morales.

La commune est pourtant dotée de plusieurs zones industrielles: celles du Lignon (ZILI), de Mouille-Galand (ZIMOGA) et des Batailles (ZIBAT). La première recèle encore quelques possibilités, mais dans une quantité modeste. La seconde n'est pas encore remplie, mais elle accueille surtout des PME à faible valeur ajoutée. Quant à la ZIBAT, répartie entre Meyrin et Vernier, elle pourrait apporter quelques satisfactions. Mais cela nécessitera encore diverses validations et débats politiques.

Pas uniquement des dépôts

Une chose est claire: les terrains encore disponibles sur Vernier ne pourront pas tous être déclassés afin de dupliquer le cas exemplaire du Blandonnet International Business Center (BIBC, lire plus loin). Malheureusement, peut-être.



La zone industrielle du Lignon ne recèle plus que quelques possibilités

Cela étant, entre n'accueillir désormais que des dépôts ou des PME à faible valeur ajoutée et réussir à faire s'installer ici quelques sociétés fiscalement intéressantes, il n'y a aucune hésitation à avoir. La deuxième option s'impose indubitablement. La proximité de l'aéroport est un atout à ne pas négliger, de même que celle de l'autoroute de contournement ou encore du CERN. Il convient dès lors de ne pas galvauder ces avantages.

La situation de la ZIMOGA, occupée essentiellement par des dépôts, des garages et des PME locales, indique qu'il ne faut en attendre des miracles. Il sera extrêmement difficile d'y faire venir des maisons horlogères ou encore des biotechs. De plus, cette zone est pénalisée par le fait que les parcelles y sont trop morcelées. Pour l'heure, la ZIMOGA recense 62 PME représentant 634 emplois en date du 1er mars dernier. La plus grosse d'entre elles n'est autre que la maison Rampini

& Cie SA, active dans la construction, et qui représente pas loin de 200 employés. Loin derrière, on trouve le transporteur Sauvin Schmidt (une cinquantaine de personnes), auquel on peut ajouter son ex-filiale Friderici Spécial (35 emplois). Suivent: Echami Echafaudages (46), HTP SA (génie civil et construction, 33 personnes) et Mathys SA (33 également), lequel réalise et vend des stands d'exposition.

Modifier ou requalifier

Cela signifie, en d'autres termes, que la croissance des recettes fiscales des personnes morales passera essentiellement par des modifications de zones et une requalification de la ZIBAT. Dans ce dernier exemple, on peut relever l'existence d'une étude d'aménagement assez poussée, menée en 2003 à la demande de l'Etat de Genève. Actuellement, la partie située



Le cas particulier du «BIBC»

Outre les zones industrielles et artisanales actuelles et à venir, Vernier comprend heureusement aussi quelques terrains accueillant de nombreux emplois du secteur tertiaire. Depuis quelques années, la commune ne peut que se réjouir du développement du «Blandonnet International Business Center» (BIBC), fruit d'un plan localisé de quartier adopté vers 1986. Situé à proximité de l'aéroport, ce complexe formé pour l'heure de deux grands bâtiments attire de nombreuses sociétés d'envergure internationale. Ce centre d'affaires occupe déjà environ 1600 personnes.

La première étape du BIBC, formée d'environ 22 000 m² hors sol, s'est achevée en 1997 et comprend notamment le siège du Touring Club Suisse (TCS) et de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA).

La deuxième étape, soit environ 30 000 m² hors sol, achevée en 2002 est louée à raison de 85%.

Les multinationales américaines Polo Ralph Lauren, Gillette, IBM VeriSign ou encore Bacardi-Martini ont choisi de s'y établir, pour le plus grand bonheur des finances communales. La Mission permanente de Taiwan auprès de l'OMC, le Fonds Mondial («The Global Fund») de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'y trouvent aussi. Ou encore la Fédération internationale de Basketball.

Après divers altermoiements, les autorités cantonales ont récemment



© RI Realim SA

délivré l'autorisation de construire relative à la troisième étape du BIBC, laquelle va représenter 32 000 m² hors sol. Ce chantier est en voie d'ouverture. Il consistera en 22 000 m² de surfaces administratives de même standard que le bâtiment de la 2^{ème} étape, ainsi qu'un hôtel et une galerie commerciale (environ 10 000 m²).

Cette 3^{ème} étape se dressera juste en face du grand magasin Carrefour situé de l'autre côté de la route de Pré-Bois. Entre ces trois ensembles, un grand espace paysager d'environ 3500 m² offrira une esplanade de calme et de tranquillité.

Le succès remporté par le BIBC tient non seulement au fait qu'il est extrêmement bien situé, proche des axes routiers, des voies ferroviaires et de

l'aéroport, mais aussi au fait qu'il intègre toutes les techniques de pointe en matière de bureautique, informatique et télécommunications. Dans le bâtiment du TCS se situe aussi une agence de voyage, un guichet de banque automatique, une cafétéria gérée par le groupe DSR et un grand poste de police. Tandis que le bâtiment inauguré en 2002 est doté d'une cafétéria de 320 places avec une terrasse extérieure gérée par le groupe Compass.

Le troisième bâtiment proposera des restaurants et divers commerces de détail qui viendront compléter les services disponibles.

S.G.

sur Vernier comporte environ 280 emplois (sans tenir compte du centre commercial abritant Carrefour et Interio, entre autres) et 170 habitants. Quelques grandes parcelles libres ou avec des installations vétustes pourraient être disponibles pour des programmes plus importants. L'idée serait notamment de privilégier les activités à fort taux d'emploi dans les zones bien desservies par les transports publics. D'autant que la route de Meyrin sera réaménagée pour

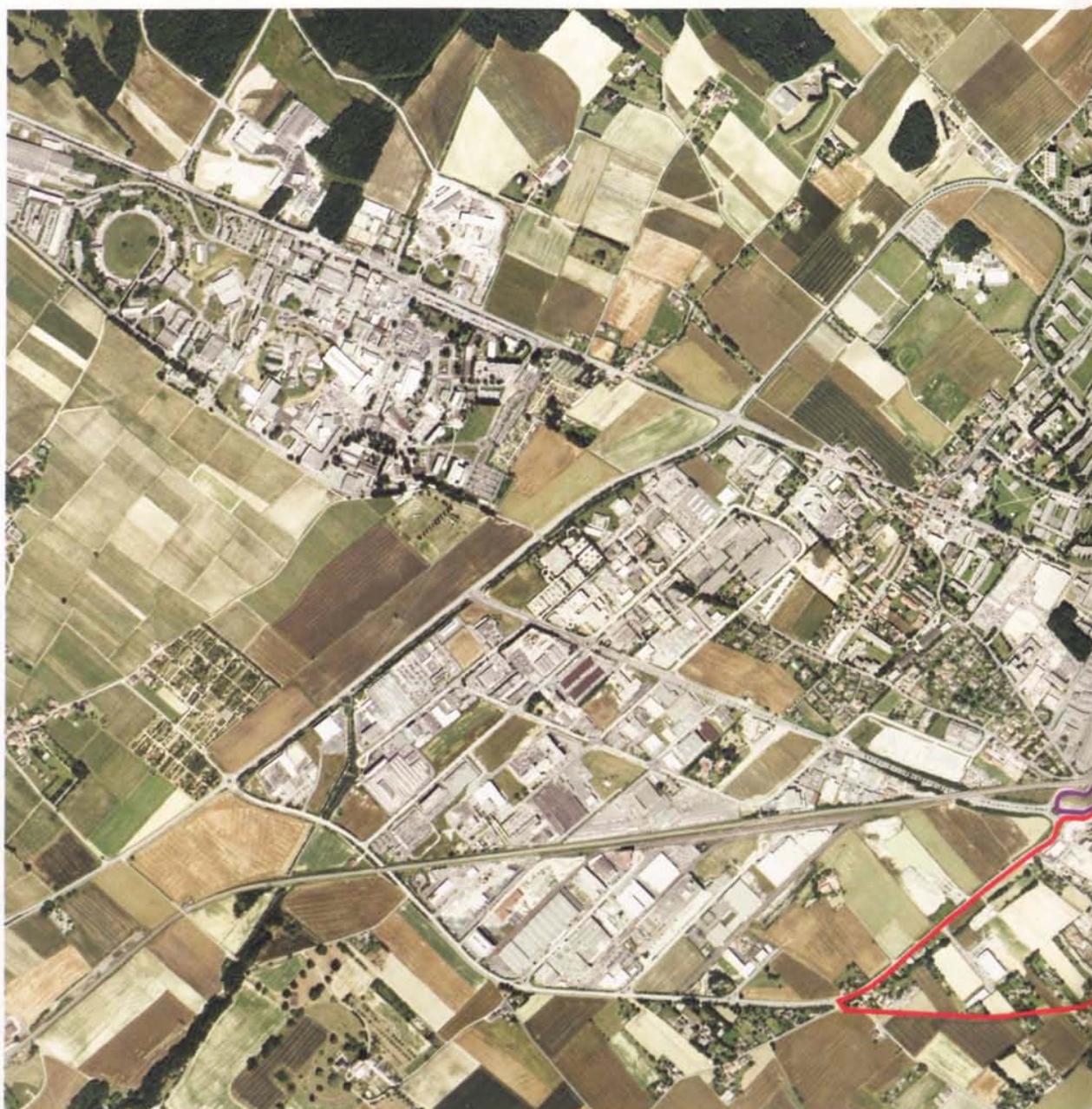
l'installation du TCMC (le tram qui reliera la gare Cornavin au CERN). D'ailleurs, à ce propos, un dépôt du TCMC est prévu dans le périmètre. De plus, un P + R est susceptible de voir le jour à la halte ferroviaire de Vernier-Meyrin.

Cela étant, la ZIBAT étant située à l'extrémité de la piste de l'aéroport, cette contrainte limite la hauteur des constructions actuelles et (ou) à venir. L'étude menée en 2003 a envi-

sagé trois scénarios de développement (en tenant compte notamment de la venue ou non d'Ikea), le résultat varie beaucoup. D'ici une vingtaine d'années, le périmètre de la ZIBAT situé sur Vernier pourrait accueillir entre 2300 et 8000 emplois.

Le cas des Communs

Autre périmètre potentiellement concerné par un changement de zones:



Les Communs. Actuellement, cet ensemble de parcelles est situé en zone villas. Mais les valeurs d'alertes relatives aux nuisances sonores liées à l'aéroport empêchent de facto l'Etat de Genève de délivrer des autorisations de construire en faveur de logements.

Le plan directeur voté en 1997 à l'unanimité par le Conseil municipal de Vernier destinait ce périmètre en réserve de surface d'assollement. Un changement d'affectation permettrait

aux propriétaires des parcelles concernées de pouvoir revendre leur terrain au meilleur prix à des promoteurs ou à la Fondation pour les terrains industriels.

En 2003, les élus avaient rendu un préavis défavorable à un changement d'affectation. En janvier 2005, le Conseil municipal a récidivé (malgré l'avis favorable cette fois-ci du groupe socialiste). Les élus verniolans ne veulent plus accueillir de dépôts, d'où ce résultat. Ces derniers seront par

contre satisfaits d'apprendre qu'une demande de renseignements a été récemment déposée en vue de la construction d'une petite manufacture horlogère. Il s'agirait alors d'une véritable aubaine pour les finances communales. Le Conseil administratif a rendu un préavis favorable sous condition d'une modification du régime des zones.

Serge Guertchakoff



— La zone industrielle de Mouille-Galand (ZIMOGA)

— La zone industrielle des Batailles (ZIBAT)

Conseil municipal > séance du 11 avril 2006

Vernier ne fêtera pas le PACS

En cette séance printanière, il fait frais à l'extérieur. Dans la salle du Municipal, en revanche, les débats sont assez chauds. Si le consensus est habituel pour les affaires « courantes », pour les sujets de société, le fossé reste profond. Logique ?

Le 1^{er} janvier prochain, les communes auront toute autorité pour célébrer les mariages homosexuels, le fameux partenariat, plus connu sous le nom de PACS. Ainsi l'avaient décidé le peuple et les cantons suisses le 5 juin de l'an dernier. Les membres de l'état civil verniolan pourront donc, comme leurs confrères de toutes les autres communes du pays, enregistrer le partenariat des couples gays et lesbiens.

Afin de marquer l'événement, le parti socialiste de Vernier avait déposé un projet de motion – en date du 14 février - invitant le conseil administratif « à organiser une cérémonie officielle à l'occasion du premier enregistrement de partenariat sur notre commune dès l'entrée en vigueur de la loi fédérale en présence des autorités communales. » Il est toutefois bien évident, selon les dépositaires de la motion, qu'il ne s'agit en aucun cas d'imposer cette fête au premier couple « pacsé » s'il ne le souhaite pas. « Nous leur poserons bien évidemment la question, précisent les socialistes. En cas de refus, nous demanderons aux suivants. »

D'ordre privé

D'emblée, les indépendants estiment que « ce type de cérémonie étant



© Frank Mentho

Dès le 1^{er} janvier, les couples homosexuels pourront s'unir à Vernier de la même manière que pour les mariages traditionnels.

d'ordre privé, la commune n'a pas à médiatiser une telle union. » Les libéraux, non plus, n'approuvent pas cette initiative : « Que l'on organise des cérémonies pour les naturalisés ou les nouveaux citoyens me paraît normal, témoigne cet élu. Mais les mariages, sous quelle que forme que ce soit, sont du domaine de la vie privée. La commune n'a pas à intervenir. » Les socialistes rétorquent alors « qu'il ne s'agit pas d'institutionnaliser cette cérémonie, mais simplement d'en organiser une seule et unique pour marquer l'entrée en vigueur de cette loi. C'est quand même une

sacrée évolution sociale et, de plus, elle ne coûtera pas cher. »

Un membre de l'UDC demande alors « pourquoi ne pas organiser une cérémonie dans le cas d'un divorce pendant que l'on y est ! » Une élue de l'alliance de gauche ne voit pas ce qui pourrait choquer puisque, dit-elle, « les autorités de la commune sont bien présentes lors de célébrations de noces d'or. » Hors micro, mais tous l'entendent, un membre du bureau ne peut alors s'empêcher de s'exclamer : « Nous pourrions effectivement y penser... célébrer les noces d'or d'un couple « pacsé » est

imaginable, mais ce sera sans doute sans nous. On sera à la retraite depuis belle lurette ! » Rires.

Le courage de ses opinions

Un élu radical estime que la loi étant passée, « dans leur grande majorité, les homosexuels qui se *marient* veulent justement être considérés comme des couples traditionnels et ils ne souhaitent sans doute pas de publicité autour de leur union. » « Je ne vois toutefois pas pourquoi nous refuserions d'offrir une fête à ceux qui le désirent », rétorque une élue socia-

liste. « Moi, en ce qui me concerne, tonne un autre radical, j'ai le courage de mes opinions, je précise que j'étais contre le pacs et que j'ai voté dans ce sens. Cela dit, cette histoire de *premier* ne me plaît pas. C'est un peu comme si les premiers avaient toujours l'avantage sur les suivants. » Alors cérémonie ou pas ? Le vote sera sans appel. Par 16 non (entente et UDC réunis) contre 10 oui et 4 abstentions, ce projet de motion est refusé.

Didier Tischler

Feuilleton Actaris, suite

Ce n'est pas encore demain que Vernier inaugurera sa salle de spectacle polyvalente. Et pourtant. Bien que l'unanimité semblait avoir été trouvée en commission des finances, le sujet revenait au Conseil municipal afin de voter le crédit initial de CHF 2'300'000.— pour acquérir la parcelle concernée (voir également Actu Vernier de mars 2006).

Las. Pour de nombreux élus de l'Entente, trop de zones d'ombres subsistent encore. Notamment celle concernant les coûts éventuels de dépollution du site. Selon les commissaires, un fond CHF 50'000.— suffirait amplement à garantir ces frais. « Totalemment insuffisant et dangereux », s'exclame un membre du parti radical. Alors que pour les socialistes, « les études menées à ce jour démontrent que le site n'est de toute manière pas pollué. »

Le débat prend alors une autre tournure. Un élu des indépendants estime, pour sa part, que construire une

salle à cet endroit est une grosse erreur : « Il y a déjà suffisamment de nuisances sonores comme ça aux Libellules ». Le chef de groupe UDC abonde dans le même sens en remettant également en question la création même de ce complexe futur. « Qu'allons-nous faire réellement sur ce site ? demande-t-il, un centre de quartier, une salle de spectacle, de sports ? » « Achetez déjà la parcelle, rétorque un socialiste. La commune n'a quasiment pas de terrain lui appartenant. » Et pour la gauche, il faut aussi faire attention : « Si l'on attend trop avant de décider d'acquérir le terrain, le risque existe de voir les propriétaires le vendre à un tiers. »

Au bout d'une heure vingt (!) de débats et d'échanges verbaux assez salsés, par 17 oui contre 11 non et trois abstentions, il est décidé de renvoyer cette délibération administrative en double commission: celle des finances et celle des bâtiments.

D.T.

Municipal en bref

Parmi la vingtaine de points de l'ordre du jour de cette séance du municipal, trois concernaient des installations sportives de la commune. Deux d'entre elles vont subir des réfections bienvenues et rapides.

■ Le Conseil municipal a, en effet, accepté en vote immédiat la DA 295-06.04 visant à agrandir le terrain de football des Avanchets et à remplacer son éclairage. Un crédit de CHF 640'000.— a été voté.

■ Les vestiaires et le local du comité du stade d'Aire (DA 296-06.04) seront eux aussi améliorés. Les élus du municipal ont voté un crédit de CHF 25'000.— afin de concrétiser ces améliorations.

■ Toujours dans le domaine sportif, les toitures des bâtiments du stade de Vernier (DA 286-06.04) sont à revoir. Le CM a envoyé ce dossier à la commission des bâtiments.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 27 juin 2006 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

Zoom sur...

Josette Monnier

Conseillère municipale,
hors parti



© Magali Girardin

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'aime la randonnée et le trekking. J'espère partir bientôt en Patagonie. Sinon, je pratique beaucoup le ski. »

Quel est votre plat préféré ?

« Je n'en ai pas. J'aime manger de tout. L'ambiance autour du repas est plus importante que le contenu de l'assiette. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Venant du pied du Jura neuchâtelois, mon père nous apprenait systématiquement le nom des

sommets. C'est un bon souvenir. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« J'aimerais simplement que tout un chacun fasse quotidiennement un petit effort en matière environnementale en pensant à ce que l'on va léguer aux générations suivantes, notamment en prenant par exemple les transports publics ou le vélo pour se déplacer. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Je n'en ai pas. J'aime la musique classique, les opéras de Verdi et la chanson française classique, soit

Aznavour, Julien Clerc, Serge Lama, de même que la variété (Michel Sardou, etc.). »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Personne en particulier. Par contre, j'ai une grande admiration pour les femmes de tout horizon qui s'engagent à fond et osent aller au bout de leurs idées. »

Propos recueillis par S.G.

Conseil administratif > communications

Petite enfance

La Confédération, via l'Office fédéral des assurances sociales, a confirmé à la commune le versement d'une subvention de CHF 94'000.-- pour l'année 2005. Cette subvention concerne l'Espace de vie enfantine du Lignon.

Comptes 2005

Le Conseil administratif signe les documents finaux relatifs aux comptes 2005, lesquels se soldent par un excédent de revenus de CHF 860'400.--.

Industrie

Le Conseil d'Etat a pris un arrêté désignant Georges Zufferey au sein du conseil d'administration de la Fondation pour les Terrains Industriels (FTI) pour la période 2006-2010.

Abattage d'arbres

Les services techniques communaux informent le Conseil administratif de l'obligation de déposer provisoirement les colonnes de pierre encadrant l'ac-

cès au parc de la mairie depuis le chemin De Sales pour procéder à l'essouchage des platanes abattus.

Parking au Centre sportif du Bois-des-Frères

Le Département du territoire a adopté un arrêté limitant la durée du temps de stationnement à 4 heures de 8h à 22h sur le parking du centre sportif.

Ikea

Le Tribunal administratif a admis le recours contre le plan localisé de quartier d'IKEA annulant ce dernier. L'étude d'impact conduite par le canton ne serait pas suffisante pour assurer le respect des exigences de la loi sur la protection de l'environnement.

Modification du régime de zones à l'Usine-à-Gaz

Le Département du territoire informe par écrit la commune que la réserve figurant dans la délibération du Conseil municipal et qui concerne la proportion de logements sociaux à

réserver, à savoir 2/3 de loyers libres pour 1/3 de logements subventionnée, ne peut être retenue dans le cadre d'un projet de modification de régime de zones. Elle sera prise en considération dans l'élaboration du plan localisé de quartier.

Châtelaine

L'enquête publique relative au plan localisé de quartier 29'461-540 prévoyant la construction de cinq immeubles d'habitation dans le périmètre situé entre l'avenue Henri-Golay, la rue Jean-Simonet et le chemin du Croissant est ouverte. Ce plan localisé de quartier permettra la construction d'environ 150 logements dont la moitié sont prévus en loyer libre, l'autre moitié étant subventionnés par l'Etat.

Balexert

Le Conseil administratif a accepté de mettre à disposition la parcelle No 2676 pour l'emprise des travaux de l'extension du Centre commercial de Balexert au-dessus de la route de Meyrin, à condition que la parcelle soit intégralement remise en état à la fin des travaux.

Ecole allemande

Le Registre foncier informe la commune de son accord à la constitution d'un droit de préemption légal en faveur de l'Ecole allemande sur la parcelle communale, en cas de vente de cette dernière par la commune. Si une délibération municipale n'est pas nécessaire, le Conseil municipal devra toutefois en être informé avant la signature du contrat.

Action fumée

Le Conseil administratif décide d'élargir l'action « Mairie sans fumée » à



Les colonnes de pierre ont été déplacées afin d'essoucher les arbres abattus

l'ensemble des locaux communaux dès le 1^{er} juin 2006.

Ecole des Ranches

L'association des parents d'élèves a demandé par écrit la dépose de l'antenne GSM sur l'école des Ranches. Cette demande ne peut être satisfaite, dans la mesure où cette antenne a été posée avec toutes les autorisations nécessaires, qu'elle fait l'objet d'un contrat de location avec l'entreprise de télécommunication et que cette installation est utile pour relayer les appels des pompiers, des ASM et de la protection civile.

Chemin des Coudriers

Le Conseil administratif a reçu Isabelle Charollais, co-directrice du service de l'aménagement et des constructions de la Ville de Genève, accompagnée de trois de ses collaborateurs. Matteo Greco, responsable du service de la voirie de Vernier et Juan-Carlos Taboada, ingénieur communal, se sont joints à cette réunion. Il est

décidé que les services techniques respectifs de chaque commune planifient les travaux qui pourraient être engagés par la commune sans mettre en péril l'exécution du projet complet, ceci pour permettre de répondre provisoirement aux nombreuses demandes des riverains d'un aménagement

convenable du chemin des Coudriers. Les collaborateurs de la Ville de Genève s'engagent à déposer le projet de délibération demandant le crédit d'ici le mois de juin. Il est décidé que ce sera la Ville de Genève qui mènera la procédure de marchés publics, disposant des compétences nécessaires.



L'antenne GSM sur l'école des Ranches relaye les appels des services de sécurité

Riverains de l'Aéroport : cette information vous concerne

Les médias ont récemment évoqué l'existence d'une initiative parlementaire fédérale visant à régler la question de la prescription des créances éventuelles des riverains découlant de l'exploitation des aéroports nationaux. La « prescription » signifie que les riverains, qui pourraient posséder certains droits, ne peuvent plus les faire valoir en raison du temps écoulé.

En application de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) qui est entrée en vigueur le 1^{er}

juin 2001, les demandes relatives aux éventuelles restrictions de la constructibilité des parcelles exposées à un niveau de bruit pourraient se prescrire par cinq ans dès l'entrée en vigueur de l'OPB, soit le 30 mai 2006.

Afin d'éviter tous risques de prescription qui pourrait être soulevée à la requête de l'Etat de Genève et/ou de l'aéroport, nous invitons les riverains dont les propriétés seraient susceptibles de faire l'objet d'une réclama-

tion, d'en faire la demande, même sommairement

avant le 30 mai 2006.

Pour plus de renseignements, les habitants de notre commune peuvent s'adresser au service technique (tél. 022 306 07 53) qui prendra note des coordonnées et les transmettra aux services compétents.

Pour le Conseil administratif
Georges Zufferey, Maire

Plongée et aquagym au Lignon

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon et dans le lac durant la saison été 2006.

BAPTEMES DE PLONGEE

Enfants (dès 8 ans) CHF 10.--,
Adultes CHF 15.--.

STAGES DE PLONGEE

Enfants de 12 à 15 ans. CHF 400.--
Du 3 au 7 juillet (max. 10 pers.)
Du 14 au 18 août (max. 10 pers.)

PROGRAMME SEAL TEAM

(uniquement en piscine)
Enfants de 8 à 12 ans CHF 200.--
**Du 11 au 13 juillet 9h30-12h et le
14 juillet 9h30-16h** (max. 6 pers.)

OPEN WATER (pour débutants)

Dès 10 ans révolus, CHF 550.--
**Début des cours : 16 mai, 8 juin,
13 juillet, 3 août** sur demande
Horaire : mardi et jeudi soir, samedi
journalière

Le prix comprend : frais d'inscription, écolage, équipement de plongée, 10 plongées, certificats. Il ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masque, tuba obligatoire dès le 1^{er} cours, gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER

Dès 12 ans révolus, CHF 350.--.
Pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent.
Le cours peut se faire à tout moment. Il comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation.

SPECIALITES

Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'ob-

jets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos. CHF 180.--.
Le cours peut se faire à tout moment.

EMERGENCY FIRST REPONSE (EFR)

Ouvert à tous. Premiers secours et massage cardiaque. CHF 200.--.
Les 22 et 24 mai à 18h (2x5 heures)

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur)
Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (I.F.R ou équivalent) et une bonne expérience en plongée. CHF 650.--.
Cours théorie les 31 mai et 6 juin à 18h, cours pratique sur rendez-vous

DIVE MASTER

(premier niveau professionnel, dès 18 ans) CHF 450.--.
Voir avec l'instructeur.

PACKAGE

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER dès 12 ans, CHF 800.-
EMERGENCY FIRST REPONSE (EFR) + RESCUE DIVER CHF 800.-

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, s'adresser :

Service des sports,
route du Bois-des-Frères 30,
1219 Le Lignon,
tél. 022 306 07 70
Instructeur de plongée :
M. Patrick GILLIERON,
tél. 079 213 32 03

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (L'instructeur de plongée prendra contact avec chaque personne intéressée).

Saison d'été à la piscine du Lignon



Du 13 mai au 10 septembre 2006

HORAIRE : ouverture 09h30
Fermeture (entrées) 19h30
Limite de sortie 20h00
Ouverture à 11h00 tous les lundis
(Lundi de Pentecôte 09h30)

Nous informons notre clientèle que **la piscine couverte, en été ne sera ouverte qu'en cas de mauvais temps.**

Cours d'aquagym été

du 28 juin au 30 août 2006
mercredi de 18h30 à 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes
Adulte : CHF 90.—
AVS/AI CHF 80.—

Paiements et inscriptions à la caisse de la piscine du Lignon. Aucun remboursement ni remplacement.

12e Prix littéraire pour jeunes auteurs

La Commune de Vernier ouvre la 12e édition de son concours littéraire de poésie, de contes ou nouvelles, destiné à encourager des jeunes auteurs de 16 à 25 ans.

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces et un recueil sera édité.

Date de clôture du concours : 30 septembre 2006

Date du timbre postal faisant foi.

La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et

du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2007.

Le règlement peut être consulté sur notre site www.vernier.ch ou envoyé par poste sur demande.

Renseignements:

Service de la culture de la Commune de Vernier
Case postale 520, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80
culture-information@vernier.ch

Pour voyager sans problème

Commandez le passeport 03 auprès de votre commune d'ici à la mi-septembre. Etabli avant le 26 octobre 2006, il vous permettra d'entrer aux Etats-Unis ou de transiter par ce pays durant ces prochaines années sans visa ni passeport biométrique.

Pour la commande de passeport, les habitants de Vernier doivent s'adresser au service de la sécurité municipale, rue du Village 38, tél. 022 306 07 55.

www.passeportsuisse.ch

Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2006 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 30 octobre 2006. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

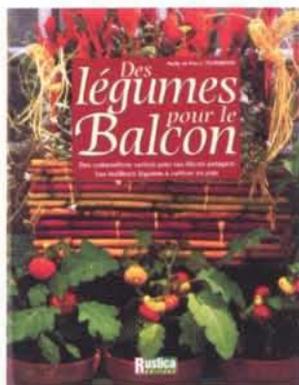
Adresse : tél. :

Mariés le à la mairie de



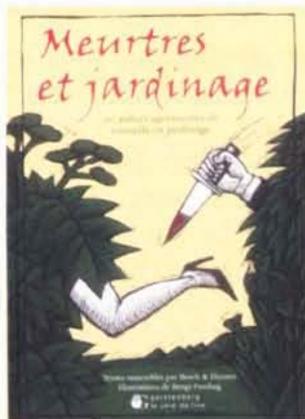
C'est à lire près de chez vous

■ Des légumes pour le balcon



Compositions en pots ou en jardinières qui permettront d'animer de façon gourmande balcons, rebords de fenêtres et terrasses.

■ Meurtres et jardinage



20 polars agrémentés de conseils en jardinage pour les amateurs de nature morte... histoires à rendre vert de peur...

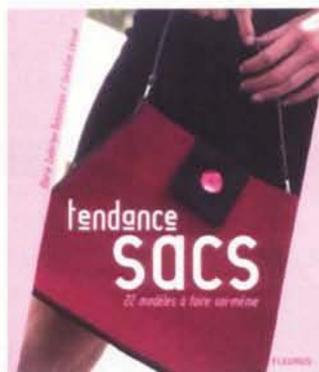
■ Les pensées, les violettes et les primevères

Les choisir et les soigner, au jardin ou au balcon.

Dans la même collection, retrouvez également les hortensias, les tulipes, ou les géraniums.



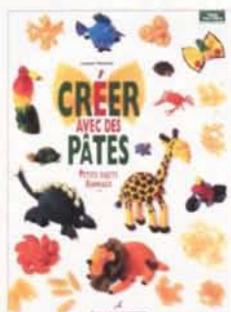
■ Tendances sacs : 22 modèles à faire soi-même



Du sac à main de soirée miniature au sac de sport, des modèles pour tous les goûts et de toutes les matières.

... et pour les plus jeunes

■ Créer avec des pâtes



50 modèles originaux et pas chers : girafes, tortues, personnages...

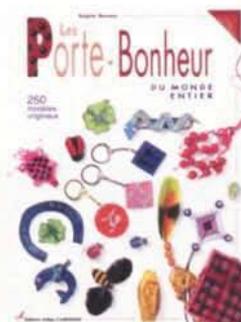
■ Fabriquez sans peine des avions de papier qui volent vraiment



13 modèles d'avions faciles à réaliser, des instructions détaillées pour les fabriquer et les faire voler plus vite et plus loin...

■ Les Porte-Bonheur du monde entier

Trèfles, croix, abeilles, etc... l'auteur



vous propose plus de 250 modèles réalisés en pâte modelable à peindre

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



Vente & dépannage
toutes marques

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

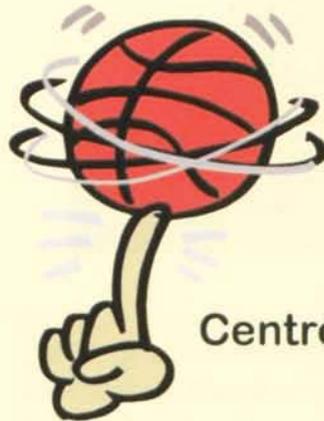
Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

ES Vernier Basket



5ème Tournoi International Vétérans

16 équipes / 3 terrains



Samedi 10 juin 2006

de 9h00 à 18h30

Centre sportif du Bois-des-Frères

Buvette / Restauration / Tombola

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05



MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7JOURS /7

PRIX SPECIAL ETE 50% de rabais

4 MOIS FIT = CHF ~~600.-~~ 299.-

3 MOIS FIT = CHF 259.-

2 MOIS FIT = CHF 179.-

1 MOIS FIT = CHF 99.-

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

L'UDC Vernier sur tous les fronts

L'UDC Vernier ne néglige aucun aspect de la vie communale ! Voici les explications de nos prises de positions sur trois sujets dans trois domaines bien différents : Le sport, la sécurité et les commerces.

Le terrain de foot

Le FC Avanchets-sport, troisième club de football de la commune, ne possède pas de stade, en raison du manque d'espace disponible dans la cité, excepté un petit terrain d'entraînement en terre battue. Pour les compétitions ses nombreuses équipes, particulièrement de juniors, utilisent les installations du FC Vernier au village. Un projet du Conseil administratif a proposé d'agrandir le terrain d'entraînement des Avanchets et de le resurfer en matière synthétique, afin de le rendre homologable pour les matches à 7 joueurs. Ardemment soutenu par l'UDC, notamment par Sandrine Olmo, présidente de la commission des sports, et votre serviteur, rapporteur de la commission, cette rénovation a été plébiscitée par le Conseil municipal, à l'exception des verts.

Le groupe UDC Vernier profite de l'occasion pour rappeler qu'il est attaché aux valeurs écologiques mais refusera toujours tout dogmatisme intégriste à ce sujet. Aussi, vouloir sauver un petit monticule herbeux, où seuls grouillent quelques vers de terre et forçant de cette manière les parents à transporter leurs enfants à plusieurs kilomètres en voiture pour les matches, nous paraît être contraire au bon sens.

Heureusement, le Conseil municipal

l'a également compris ainsi dans son immense majorité.

Le lupanar

La presse s'est fait l'écho de la décision des autorités cantonales de fermer le lupanar du chemin Delay suite à l'intervention au Conseil municipal du groupe UDC en juin 2005. Contrairement à ce que prétend l'avocat du propriétaire dans les médias, il ne s'agit pas pour nous de faire une quelconque chasse aux sorcières, mais de faire respecter les plans et les décisions communales concernant l'une de ses principales prérogatives: l'aménagement de son territoire. Celles-ci sont prises non seulement dans le but de tendre à la meilleure gestion possible de l'espace, à la création d'un cadre de vie le plus agréable pour les habitants mais également avec un souci constant des problématiques de sécurité. Les zones industrielles représentent, en cas de sinistre, un danger autrement plus important que celles résidentielles, commerciales ou d'équipements publics. D'ailleurs, lors du Conseil municipal du mois de mars 2006, l'Entente s'est inquiétée à son tour de l'installation illicite de logements dans une autre de ces trop nombreuses zones d'industries que compte notre commune.

Vernier ne doit pas être un endroit où

l'on fait tout et n'importe quoi sans en référer à quiconque.

Les travaux

Les habitants s'en seront aperçus, depuis quelques mois de gros travaux sont en cours sur la route de Vernier à l'entrée du village. S'ils sont passablement dérangeant pour les automobilistes avec le rétrécissement de la route ou le voisinage de part le bruit occasionné, ils entraînent une perte de chiffre d'affaire importante pour les commerçants environnants, particulièrement au chemin Champ-Claude.

Le groupe UDC a donc déposé une interpellation lors du Conseil municipal du mois de mars 2006, demandant quelles mesures le Conseil administratif comptait prendre pour éviter des conséquences économiques fâcheuses. Nous lui avons également soufflé le remède que préconise l'UDC: l'exonération de la taxe professionnelle des commerçants affectés pour la durée des travaux. Nous avons été agréablement surpris - suffisamment pour le relever - par l'entrée en matière de l'exécutif sur cette proposition, dont il doit, avant de donner une réponse ferme, étudier la faisabilité.

Antoine Bertschy
Conseiller municipal



5^e révision de l'AI : tout le monde doit y mettre du sien !

Au cours de sa session de printemps, le Conseil national a abordé le projet de 5^e révision de l'AI. Plombée par des déficits majeurs, l'assurance invalidité doit impérativement chercher des financements supplémentaires. Malheureusement, dans ce domaine, la majorité bourgeoise du gouvernement et du parlement ne s'est montrée ni très active ni très créative. S'appuyant sur le récent refus populaire d'une augmentation de la TVA pour l'AVS et l'AI, qu'elle avait du reste très mollement défendue, cette majorité s'est pour le moment opposée à toute solution de remplacement ! L'accent est donc très clairement mis sur une réduction des dépenses, ce qui revient à dire que les économies doivent être réalisées sur le dos des personnes dépendantes de l'AI, soit des personnes atteintes dans leur santé, de façon durable ou définitive, au point de ne plus pouvoir gagner leur vie.

La 5^e révision prévoit, à juste titre, de mettre plus de moyens pour empêcher les personnes atteintes dans leur santé de « tomber à l'AI », en instaurant un système de détection et d'intervention précoces. Mais le problème majeur reste le manque de moyens, lesquels seront retirés au détriment des assurés et d'autres personnes tout aussi dignes d'aide et de soutien ! Résultat : l'assurance in-

validité s'éloigne de plus en plus de son rôle d'assurance sociale, laissant dans le meilleur des cas d'autres « agents payeurs » (LAMal, aide sociale, parents) assumer ce qu'elle ne veut plus faire.

Pour essayer d'atteindre un meilleur équilibre des sacrifices, le groupe socialiste aux chambres fédérales a proposé de contraindre les entreprises employant plus de 100 personnes à en employer au moins 1% qui soient au bénéfice de prestations de l'AI. En effet, en observant le marché du travail, nous sommes forcés de constater qu'en Suisse, comme ailleurs, une nouvelle forme de management s'est développée ces dernières années. Basée sur la recherche du profit financier maximum, cette nouvelle manière de diriger une entreprise s'est soldée par une diminution des places d'apprentissage, par le licenciement des travailleurs et travailleuses âgés de plus de 50 ans et par la disparition des emplois de niche qui permettaient auparavant aux personnes handicapées de travailler.

Bien sûr, tous les patrons ne conçoivent pas la gestion de leur entreprise comme cela. Bien sûr, il y a encore des entreprises qui occupent à leur plus grande satisfaction des jeunes en apprentissage, des personnes handicapées ou plus âgées. Mais la pres-

sion du marché est telle que nous ne pouvons nous permettre de laisser la situation se dégrader sans agir. Le parlement doit prendre ses responsabilités et créer le cadre législatif qui empêche les lois non écrites du marché de porter un coup fatal à une société qui doit rester solidaire, dans l'intérêt bien compris de tous ses membres. Il doit également accepter très clairement un financement supplémentaire seul à même de garantir la pérennité de l'AI.

Faute de quoi, le peuple pourrait bien forcer les autorités à revoir leur copie et à proposer un projet moins déséquilibré de révision.

Liliane Maury Pasquier
Conseillère nationale, Châtelaine

**Consultez notre site Internet
pour les dernières actualités et
nos propositions :**

www.ps-ge.ch/vernier

**Solidaires passionnément
et responsables !
Rejoignez-nous !**

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Monique Bussien, Présidente,
rte de l'Usine-à-Gaz 17, 1219 Aire
Email : socialistevernier@yahoo.fr



Association de Vernier

Case postale 721 - 1214 Vernier

Téléphone : 079.227.76.94 - Téléfax : 022.797.42.46

Acquisition de la Ferme du Lignon, un investissement pour les générations futures?

Le 20 décembre 2005, après un bras de fer de plus de deux ans avec le Conseil administratif et le risque de voir ce bien-fonds vendu à des tiers, le Conseil municipal de Vernier a voté à une large majorité de 21 oui contre 10 non, un crédit de CHF 1'800'000.- pour l'acquisition de la ferme du Lignon, soit de la parcelle No 2338, plan 34 de la commune de Vernier.

Les conseillers municipaux qui ont décidé de l'opportunité de procéder à cette acquisition l'ont fait en toute connaissance de cause et principalement pour doter le quartier du Lignon d'un centre de quartier digne de ce nom, situé dans le centre historique et géographique du Lignon que constituent les bâtiments de la ferme et de la maison du Vieux Lignon.

Le centre de quartier souhaité comprendra à terme, en plus d'une bibliothèque et de divers locaux pour les associations du quartier, un centre didactique regroupant les animaux du Jardin Robinson que des dispositions légales fédérales imposent de déplacer à grand frais hors de la zone de protection des Rives du Rhône.

Il convient de rappeler qu'un budget de l'ordre de CHF 1'200'000.- a été chiffré il y a quelques années pour déplacer ces animaux. Ce budget

pourra être englobé dans le coût de la restauration de la ferme.

Cette acquisition permettra pour le surplus de préserver et de restaurer un patrimoine bâti intéressant que seule une collectivité publique peut mettre en oeuvre.

La partie bâtie de la parcelle 2338 constitue en fait un reliquat de zone agricole non exploitable comme tel. Contrairement à ce qui a été affirmé par certains opposants de ce projet, cette parcelle peut faire l'objet d'une modification d'affectation ou d'un décret d'utilité publique sans modification du régime des zones.

Le projet de réaliser un centre de quartier à cet endroit est compatible avec le projet de « Plan de site du Lignon » en cours d'étude. Il est soutenu par la Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS) susceptible d'octroyer des subventions cantonales pour la restauration matérielle et technique des bâtiments, de l'ordre de 8 à 15 %, en plus de l'étude historique des bâtiments qui pourra bénéficier d'une subvention cantonale.

Quant au montant du crédit voté pour l'acquisition de la parcelle celui-ci n'est pas démesuré.

Il correspond à une valeur intrinsèque calculée en retenant la surface du terrain agricole, soit 82'418 m² à CHF 5.- le m² et le volume des bâtiments, soit environ 7'000 m³ à CHF 200.- le m³, en moyenne.

Enfin, le projet pharaonique d'aménagement des locaux qui a été évoqué lors de la séance plénière du 20 décembre 2005 n'est aujourd'hui pas d'actualité. Nous reviendrons sur le type d'équipements publics à réaliser, leur coût et le moment opportun pour les réaliser, lorsque les locaux seront disponibles.

Nous avons initié et soutenu ce projet pour les raisons qui précèdent et dans le but de laisser un patrimoine bâti intéressant aux générations futures.

Pierre Terry
Conseiller municipal
pierre.terry@vernier.ch

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Jean-Pierre Zanatta
Conseiller municipal
jean-pierre.zanatta@vernier.ch

Plan directeur communal

Une nécessité

Un retour en arrière

En 1979, les autorités communales prenaient conscience de la nécessité de définir l'aménagement futur de la commune et d'élaborer un certain nombre d'hypothèses réalisables à moyen et long termes. Le premier plan directeur fut alors adopté par le Conseil municipal. Cette image directrice était utile et nécessaire au développement harmonieux et cohérent de la commune.

Quelques années plus tard, en 1997, le Conseil municipal a voté un nouveau plan directeur, plus complet. Malheureusement il ne prenait pas suffisamment en compte la lutte contre les nuisances et les mesures qu'il convient d'envisager pour préserver la commune des intentions de l'Etat. Ce dernier veut bétonner la commune et la Fondation des terrains industriels (FTI) veut imposer des déclassements, elle propose ainsi l'implantation sur la commune de dépôts et de hangars, qui ne génèrent que très peu d'emplois et de rentrées fiscales, mais entraînent souvent des nuisances. (cf. image ci-contre)

Le programme de législature 2003-2007

Sous l'impulsion de Georges Zufferey, conseiller administratif responsable du dicastère de l'aménagement, le programme de législature a défini des

objectifs dans ce domaine qui se déclinent ainsi :

« **La qualité de vie des Verniolanes et des Verniolans constitue une préoccupation permanente du Conseil administratif qui est conscient que la Commune paie déjà un lourd tribut aux nuisances.** Fort de cette conviction dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le Conseil administratif étudiera avec rigueur tout nouveau projet »

Les conseillers municipaux ont entériné cette politique et se sont engagés dans la réécriture du plan directeur de Vernier.

Les élus libéraux, partageant la conviction de leur Conseiller administratif et, sachant que ce plan les engageait pour les années à venir, **ont défendu et défendront les options suivantes :**

- **limiter les nuisances** existantes et en **refuser** de nouvelles,
- **créer des zones intermédiaires**, en attendant qu'il soit possible de se prononcer formellement sans toutefois péjorer plus la qualité de vie dans la Commune,
- **préserver des poumons de verdure**,
- **défendre les zones de villas**,
- **maintenir les jardins familiaux**,
- **refuser le bétonnage de la commune.**

Vernier n'est pas une commune poubelle

Les libéraux de Vernier soutiennent donc le Conseil administratif lorsqu'il s'engage à défendre avec fermeté la qualité de la vie dans la Commune. Puissent les électrices et électeurs de la Commune se souvenir que les libéraux oeuvrent sans relâche pour défendre la qualité de vie à Vernier.

Monique Mattenberger
Conseillère municipale

Les libéraux ont refusé le 25 janvier 2005 un projet de modification du régime de zones pour les Communs.

Les libéraux ne veulent plus admettre de telles réalisations



Zone Mouille-Galand (15 avril 2006)

LES LIBÉRAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Une excellente année 2005 et un nouveau président du Conseil d'administration pour la Banque Raiffeisen Genève Ouest!

La Banque Raiffeisen Genève Ouest a réalisé un très bon exercice 2005.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 6 avril 2006 à l'hôtel Crowne Plaza devant plus de 450 sociétaires, le président du Conseil d'administration, M. Georges Rémy, a eu le plaisir de relever les excellents résultats réalisés par la Banque Raiffeisen.

Dans son rapport, le président a tenu à préciser que, « la compétition a encore gagné en âpreté. Nos prix sont concurrentiels, mais nous ne nous laissons pas entraîner par n'importe quelle offre de dumping. Nos résultats sont ceux d'une politique commerciale constante menée avec détermination, assortie d'un contrôle efficace des coûts et des risques ».

M. Alain Perret, directeur de la banque, a évoqué les risques liés à une éventuelle augmentation des taux de l'épargne « si nous devons enregistrer une forte augmentation des taux passifs et ainsi mieux rémunérer les comptes d'épargne, nous n'allons pas pouvoir, compte tenu de la très forte concurrence en matière hypothécaire, reporter cette hausse en totalité sur les taux hypothécaires et nous devons donc absolument nous tourner vers d'autres sources de revenus ».



Le nouveau président du Conseil d'administration, M. Tinguely, le président sortant, M. Rémy et le directeur, M. Perret.

Nouvelle identité visuelle

M. Georges Rémy a également présenté et expliqué le changement de logo. En effet, depuis le 1^{er} mars 2006, Raiffeisen se

présente sous un nouveau jour, « désormais nous nous limitons au mot Raiffeisen, à ce qu'on appelle une marque nominative, qui met l'accent sur l'excellence du nom Raiffeisen. Notre nouveau logo fait ressortir notre positionnement axé autour de trois notions : la confiance, la compétence et le dynamisme. La confiance se définit par une information ouverte, (...), la compétence par un conseil centré sur les besoins des clients, des produits soutenant la concurrence, des collaborateurs attachant de l'importance au développement personnel et à la formation continue et le dynamisme par des produits innovants, une présence active sur le marché, des idées nouvelles de prospection du marché. »



Tout le Tessin à moitié prix

M. Georges Rémy a rappelé que « la véritable base de notre Banque, c'est vous, les sociétaires » et a remercié les sociétaires présents en leur présentant l'offre qui leur est spécialement réservée. En effet pour la 4^{ème} fois, après la Jungfrauoch, l'Expo. 02 et Zermatt, les sociétaires sont invités à visiter « tout le Tessin à moitié prix ».

Renouvellement du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance

M. Rémy a présenté le nouveau concept d'organisation du Conseil d'administration et la procédure de sélection qui a permis de retenir six candidatures. Les sociétaires présents ont ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance.

La présidence du Conseil d'administration sera assurée par M. André Tinguely, licencié en sciences économiques et expert comptable diplômé, actif dans une société fiduciaire.



Le Conseil d'administration fraîchement élu est composé, de gauche à droite, de Messieurs Michel Codemo, André Tinguely, Pierre Guignard, Jean-Marc Tornare, François Wolhauser et Eric Bolay.

M. Gilbert Friederich est reconfirmé dans sa tâche de président du Conseil de surveillance. Il en va de même pour les autres membres, Madame Jeanine Kolly, Messieurs Daniel Guidon et Jean-Claude Seydoux.

Remerciements aux membres des conseils, aux sociétaires et aux collaborateurs

Pour conclure M. Rémy a chaleureusement remercié les membres sortants des deux Conseils, Messieurs Jean-Louis Dugerdil, Christian Febo, Rolf Grolimund, Jean-Louis Mory François Panosetti et Hubert Rossi.

Après 27 ans d'activité au sein de Raiffeisen, M. Rémy prend ainsi congé des sociétaires en les remerciant pour la confiance témoignée « je quitte le navire avec la satisfaction du devoir accompli ». Il remercie également les collaborateurs pour leur engagement quotidien dans le succès de la Banque Raiffeisen.

A l'issue de la partie administrative, un somptueux buffet dînatoire attendait les sociétaires.

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Route de Vernier 184 - 1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91

RAIFFEISEN

Echo des clubs d'aînés

Le Jass rassemble les aînés

Ce tournoi de Jass s'est déroulé le 15 mars dans les locaux du club de Châtelaine-Balexert sous la houlette de Monsieur Umberto Toffolon.

Nous avons été très contents de recevoir dans notre club plusieurs joueurs et joueuses du club de Vernier-Village, un grand merci pour votre présence parmi nous.

Vingt-deux équipes se sont affrontées, ceci dans une ambiance « cool » comme le diraient les jeunes. On sentait que tous nos aînés sont des passionnés du jeu de Jass, c'était super de voir ces visages rayonnants. Ils voulaient tous gagner et il faut toujours avoir cet espoir.

Ce tournoi terminé, on attend avec impatience les résultats et aussi avec joie, peut-être que certains joueurs seront déçus, mais toutes les personnes sont reparties avec un prix, le même pour tous, c'est-à-dire une bouteille de vin.



Merci à tous, pour ce bel après-midi et à la prochaine.

Yvonne Tornare



Le Club de Pétanque de Balexert et les Clubs d'Aînés de la Commune de Vernier organisent un

TOURNOI DE PÉTANQUE le mercredi 24 mai 2006

aux Terrains de pétanque
de l'école de Balexert.

Inscriptions sur place à 13h30.

Début du tournoi à 14h00 précises
Ouvert à tous les retraités et personnes bénéficiant de l'Al.

Buvette à prix modérés
Parking sur place

Pour informations :
tél. 079 436 74 82

Un beau début de saison pour la gymnastique d'Aïre-Le Lignon

La saison de concours pour le groupe de gymnastique agrès d'Aïre-Le Lignon a très bien commencé, puisqu'au premier concours deux filles (catégorie 1 et 2) ont obtenu une deuxième place (Ginny et Karen) et huit autres une distinction.

Lors du deuxième concours, une fille en catégorie 1 a terminé première (Ginny). En catégorie 1 et 2 onze gymnastes ont remporté une distinction. En catégorie 4, deux gymnastes ont réussi leur passage de test et l'une d'elle une distinction. Enfin, en catégorie 6, une fille a réussi son passage de test.

Le troisième concours se déroulait par équipe de quatre, celle de catégorie 1 a obtenu une magnifique médaille d'or et celle de catégorie 2 une excellente troisième place.

Cette année notre société organisera les Championnats genevois, qui se dérouleront à l'école du Lignon les 10 et 11 juin 2006. Venez nombreux encourager les 500 gymnastes de tout le canton qui participeront à cette manifestation, l'entrée étant gratuite.



*Vanesa, Maijlinda, Zoé, Arjeta, Alice, Karen
Maria, Elsa, Magali, Ginny, Dorontina, Noélia, Lara*



*Catégorie 1 (équipe) : Dorontina, Noélia, Magali, Ginny
Catégorie 2 (équipe) : Arjeta, Maijlinda, Zoé, Karen*

Xavier Chillier, un auteur de Vernier



Paru en novembre dernier, *les Oisifs et les statues d'Ortakal* est un roman à l'humour parfois caustique qui parle d'hommes qui suivent leurs femmes carriéristes sur fond de réflexion sur le pouvoir.

Entre Vernier et *les Statues d'Ortakal* il n'y a qu'un pas ou plutôt qu'une plume, celle de Xavier Chillier, auteur de ce livre surprenant. Rencontre en toute simplicité avec le romancier.

N.J. : Vous êtes né à Vernier?

X.C. : C'est vrai, j'y ai effectué une partie de ma scolarité. Pour tout dire cela fait trois générations que ma famille réside dans la commune.

N.J. : Votre intrigue ne s'y déroule pas pourtant ? (sourires)

X.C. : Non, mais l'histoire est vécue et racontée par des genevois expatriés, c'est le thème récurrent de mes romans. D'ailleurs, dans mes prochains livres, je parle de Genève et de Vernier.

N.J. : Est-ce que ce sont vos voyages qui vous ont donné l'idée de ce roman?

X.C. : Oui, d'une certaine manière. Je suis allé au Tennessee faire ma thèse de chimie, puis j'ai résidé à San Francisco. C'est là-bas que j'ai rencontré ma femme qui était alors diplomate au consulat.

N.J. : C'est donc à cette époque que vous avez écrit *les Oisifs*?

X.C. : Non, j'ai écrit ce roman lorsque j'ai suivi ma femme à Ankara. J'étais alors devenu moi-même un oisif.

N.J. : Vous portez un regard assez dur sur cette société.

X.C. : Oui, à le fréquenter on se rend rapidement compte que le milieu diplomatique est très fermé à bien des égards. Il y a une grande méfiance vis à vis des hommes qui suivent leurs femmes.

N.J. : Vous pensez qu'il est plus facile pour une femme de suivre son mari?

X.C. : Je crois surtout que l'image du couple inversé n'est pas encore vraiment entré dans les mœurs. J'avais envie d'expliquer ce phénomène. Lorsque j'étais à Ankara, tout le monde se demandait pourquoi un Docteur en sciences avait suivi sa femme. C'est étrange.

N.J. : Pour vous le pouvoir est une histoire d'hommes?

X.C. : Non, je pense surtout qu'à trop vouloir de pouvoir, les hommes et les femmes risquent de perdre leur humanité. Je le dis dans le roman, le pouvoir absolu n'existe pas sans contrepartie.

N.J. : La fin de votre roman laisse songeur.

X.C. : Je n'ai pas voulu imposer de fin aux lecteurs. On ne sait pas pourquoi on nous interdit l'accès aux statues d'Ortakal. Il n'y aucune raison. Elles sont là et rien n'empêche de s'y rendre sauf la raison d'état. C'est une bonne définition du monde diplomatique où la connaissance est l'apanage d'un petit cercle d'initiés.

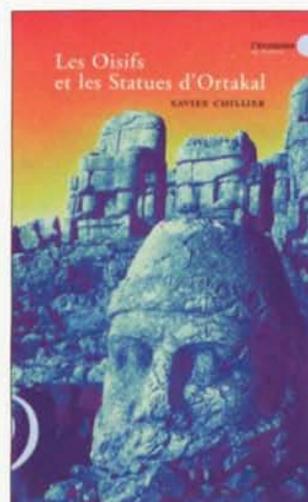
N.J. : Vous avez dit que vous aviez écrit d'autres romans quand paraîtront-ils ?

X.C. : «Step pour Station d'Épuration» paraîtra cet été et «Chroniques du Nouveau Monde» l'hiver prochain.

N.J. : En attendant, où les lecteurs peuvent-ils trouver *les Oisifs* et *les statues d'Ortakal*?

X.C. : Ils peuvent le commander ou l'acheter en librairie. Depuis peu, il est disponible chez Payot.

Nathalie JAEGER



FC Aïre-Le Lignon : une équipe féminine et bientôt une équipe junior pour les filles ?

Chaque année, en fonction des forces en présence, ce sont 15 à 20 équipes qui sont engagées dans le championnat de l'ACGF, dont la plupart sont des « juniors ».

Actuellement le club compte environ 370 membres (dont 250 juniors) qui s'entraînent deux fois par semaine sur les terrains du club et qui ont des matches les samedis ou les dimanches de septembre à novembre et de mars à juin. Ce sont des adeptes presque âgés de 7 à 77 ans qui s'adonnent à leur sport favori dans le bas de la presqu'île. De l'école de foot qui forme les futures

équipes grâce à une pédagogie ludique et un encadrement chaleureux jusqu'aux vétérans qui sont des « clubistes » convaincus, toujours prêts à donner un coup de main pour l'organisation des manifestations et à mettre de l'ambiance à la buvette, tous les membres du club sont fiers d'arborer la tenue orange et bleue.

Depuis deux saisons nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence d'une **équipe féminine, pensionnaire de 2^e ligue**. Pas encore très répandu dans nos contrées et dans les esprits européens, ce sport est très prisé de la gent féminine de l'autre côté de l'Atlantique et dans certains pays nordiques où elles peuvent participer à un championnat professionnel !

A Genève il existe quelques équipes qui participent, avec les filles du can-



© Honthoas Pictures

ton de Vaud, à un championnat commun. N'hésitez pas à passer le dimanche après-midi pour les voir exécuter passements de jambes, dribbles et coups francs sur notre stade. Bien des actifs et des seniors peuvent en prendre de la graine.

Dès la saison 2006-2007 c'est une équipe féminine junior qui va voir le jour dans notre club et permettre aux jeunes filles de la région de disposer d'un encadrement reposant sur des entraîneurs compétents, diplômés et qualifiés.

Grâce à des travaux pour la mise à disposition de vestiaires supplémentaires qui seront effectués avant l'été 2006 (votés lors du CM du mois d'avril), notre capacité d'exploitation sera augmentée, dans l'attente de rénovations plus profondes qui de-

vraient être réalisées dans les années à venir (réaménagement et rénovation de la buvette, des vestiaires et de divers locaux existants).

A toutes les jeunes filles intéressées :

Merci de vous renseigner et/ou vous annoncer auprès de René Schmid 079 307 41 54.

Christophe Dulex
Trésorier ad intérim du club

Aïre-Le Lignon en fête et en musique

Trois journées exceptionnelles vont avoir lieu du 16 au 18 juin 2006 sur la place du Lignon. Ce ne seront pas seulement les traditionnelles journées de la Fête de la musique organisées par la commune de Vernier, mais surtout une grande fête populaire organisée par la Plateforme des associations d'Aïre – Le Lignon avec le soutien du Contrat de Quartier.

Cette fête ouvrira en quelque sorte les manifestations qui auront lieu ces prochains mois et ces prochaines années en lien avec les **40 ans de la cité du Lignon**.

Tous les habitants du quartier vont recevoir le programme détaillé de la fête à laquelle sont aussi invités les autres habitantes et habitants de la Commune. Voici donc quelques informations sur ce programme.

Vendredi dès 16h, animations diverses en lien avec le **40^{ème} anniversaire de l'école du Lignon**. Une cérémonie officielle en présence des autorités du Canton et de la Commune aura lieu en fin d'après-midi et sera animée par une chorale de 450 enfants. En plus d'autres animations musicales, la soirée sera marquée par un concours de musique hip-hop avec de nombreux prix et un atelier graphie.

Samedi matin aura lieu un **vide-grenier** des habitants sous les tentes de la fête. Puis, toujours en musique, il y aura pour tous les âges et pendant toute la journée de nombreuses animations, jeux, divertissements, ginguettes proposés par les diverses associations du quartier. Avec, au centre de la place, un **bœuf à la broche** qui sera servi le samedi à midi. Si le temps le permet, il y aura aussi deux **montgolfières** qui nous permettront de voir le Lignon sous un autre angle.

Dimanche matin, l'animation reprendra à 10h avec une prestation de gospel œcuménique sous le kiosque central. A midi, les habitants du quartier sont invités à un grand pique-nique communautaire sur la place du Lignon (plusieurs associations ou habitants proposeront sur place des mets bon marché). Un **rallye pour les familles** dans la cité du Lignon aura lieu l'après-midi et un **concert final** avec le trio Michel Tirabosco (flûte de pan, contrebasse et piano) aura lieu au Temple du Lignon à 18h.

Pendant ces trois jours, **les animations seront gratuites**. Les prix pour le bœuf à la broche, les boissons ou les spécialités culinaires disponibles à certains stands seront abordables grâce à l'engagement bénévole des membres des associations, aux soutiens du Contrat de quartier, de la Maison de quartier d'Aïre – Le Lignon et de divers sponsors. Il y aura aussi à proximité de l'emplacement de la fête, **l'écran géant** mis en place pour suivre la **Coupe du Monde de foot**.

Nous espérons que vous viendrez nombreux nous rejoindre à un moment ou à un autre afin que la fête soit belle ! Les associations du quartier membres de la Plateforme souhaitent vraiment que ces journées permettent de renforcer les liens entre habitants de tous âges et toutes origines.

Le Comité d'organisation

Dans le cadre de « LIGNON EN FÊTE ET EN MUSIQUE 2006 », un habitant du Lignon a proposé au Contrat de Quartier d'organiser un

**Vide-Grenier
le samedi 17 juin
entre 9h et 11h30.**

C'est pourquoi des tables seront mises à disposition des habitants du quartier (non professionnels) pour déposer leurs objets à vendre ou à échanger.

Il s'agit pour nous de faire une première expérience et les espaces disponibles seront mis à disposition dès 8h. suivant la règle : premier arrivé, premier servi.

Les personnes intéressées placeront leurs objets à vendre ou troquer en suivant les instructions qui leur seront communiquées par les organisateurs sur place. Un stand d'accueil sera ouvert à cet effet. Elles s'engagent à reprendre leurs invendus à la fermeture (11h30) ou à les ranger dans un lieu qui leur sera indiqué pour qu'ils soient remis gratuitement à La Renfile.

Pour tout renseignement complémentaire : Monsieur Walter Hatt, tél. 022 796 62 79

Les matchs de la Coupe du Monde sur grand écran au Lignon

L'association «Pif Paf Pouf et l'association Vernier sur Rock proposent, à la population verniolane, la diffusion de tous les matchs de football sur grand écran, dans le cadre de la coupe du monde 2006 qui se déroulera du **9 juin au 9 juillet 2006** en Allemagne.

Dans l'esprit du collectif d'organisation, chaque journée de match est prétexte à créer une animation, un événement dans l'événement.

Le collectif d'organisation va installer un écran géant et son infrastructure à côté de la buvette de la salle des fêtes du Lignon, plus précisément sur l'espace (vers l'échiquier) qui se trouve entre la salle et le jardin d'enfant.

Hormis le bar, la diffusion des matchs, la décoration et un apéritif officiel d'ouverture, nous comptons sur les différentes associations de quartier, clubs sportifs etc. qui sont intéressés à animer des repas à thèmes, des

grimages pour les enfants aux couleurs des équipes, des concours de tir au but, un petit tournoi de foot ou de baby-foot etc. Le collectif d'organisation reste ouvert à toutes propositions et compte sur votre enthousiasme.

À travers cet événement, le collectif d'organisation représenté par les associations du Pif Paf Pouf et de Vernier sur Rock cherche à animer le quartier du Lignon et à offrir à sa population et celle de la commune, un lieu de rencontres et d'échanges.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter :

Association Vernier sur Rock,
Stéphane Maye au 022 341 41 64
Association Pif Paf Pouf,
Xavier Theus au 079 514 23 56

L'Association Pif Paf Pouf et l'Association Vernier sur Rock
présentent

du 8 juin au 9 juillet 2006
Place du Lignon (Commune de Vernier)

**LE LIGNON
SE LA JOUE
FAIR PLAY**

Le Lignon

Diffusion de tous les matchs de la Coupe du Monde
sur grand écran en plein air et en partie couvert en cas de pluie

Petite restauration et Buvette
Animations les week-end

Gratuit

A l'Abarc

Du 18 mai au 14 juin

A L'ABARC (rte de Vernier 151)
Le mercredi de 14h à 22h (avec
repas du soir)
Le samedi de 14h à 19h

Le BARAC sera fermé jusqu'au mois
de septembre

Samedi 27 mai : Fête au Village
et Vide Grenier dans la rue du
village.

Samedi 17 juin : Fête de la Mu-
sique spécial enfant à l'ABARC.

Contact : 022 796 21 01 ou
as.abarc@fase.ch

Le bus magique pour partager la musique

En septembre 2005, un nouvel espace musical a ouvert ses portes à Châtelaine.

Le bus magique est un lieu où les enfants et les adolescents peuvent aborder la musique moderne en groupe en étant dirigés par un musicien animateur professionnel.

Ces ateliers permettent aux jeunes musiciens de découvrir le travail en groupe, tout en tenant compte des goûts et des désirs de chacun.

Partager la musique, écouter les autres musiciens tout en jouant soi-même, avoir le plaisir de composer ou de reproduire des morceaux connus, découvrir un style musical nouveau ou encore apprendre à se repérer, se situer, dans un morceau pendant qu'on le joue, sont les bases de ces ateliers.

Essayer un autre instrument que le sien, le temps d'un ou plusieurs morceaux, est une expérience possible et même souhaitable. L'apprentissage de la musique en groupe est une véritable école de vie.

Le matériel suivant est à disposition des élèves :

- Une sonorisation complète pour le chant et les chœurs
- Des claviers
- Des amplis pour les guitares et claviers
- Des guitares électriques
- Une basse électrique
- Une batterie

Cet espace musical se trouve dans un local ensoleillé, à l'avenue Henri-Golay.

Il est également possible d'apprendre la guitare basse électrique au **bus magique**.

Renseignements et réservations pour la prochaine rentrée scolaire dès maintenant sur: www.lebusmagique.ch



Association des locataires du Lignon

La permanence de l'ALL a lieu chaque 1^{er} lundi du mois de 18h à 19h au CASS, av. du Lignon 78, 4^e étage. Téléphone 077 421 47 93

Bonne nouvelle : comme vous le voyez, nous avons maintenant le téléphone

En cas d'urgence et pendant les permanences seulement, vous pouvez nous appeler à ce numéro.

Par contre, si vous vous rendez à la permanence, vous devez chercher

sur la platine à défilement «Association» afin que nous puissions vous ouvrir la porte.

Le comité est formé des personnes suivantes auxquelles vous pouvez vous adresser les autres jours en cas de besoin :

Mme G. Zanone, présidente
tél. 022 796 05 51

Mme E. Lutzelschwab, secrétaire
tél. 022 796 66 57

M. R. Moret, trésorier
tél. 022 796 60 35

Mme A. Larpin, tél. 022 796 10 59
Mme E. Pipoz, tél. 022 796 59 91
Mme Th. Romano

Une fois encore, nous vous rappelons que si vous êtes motivés pour rejoindre notre comité, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Comité

Boîte Postale 32 – 1219 LE LIGNON

Partir cet été au Centre aéré

Comme chaque année, depuis 36 ans déjà, la *Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon* organise le Centre Aéré de la commune de Vernier en partenariat (depuis 1981) avec la *Maison de Quartier des Avanchets*.

Le Centre aéré se présente comme une colonie journalière : les enfants partent le matin et rentrent le soir, du lundi au vendredi. C'est une organisation particulièrement adaptée aux enfants de 4 ans à 12 ans.

Il se compose de deux camps, le terrain de Sézegnin pour les 4-7 et demi et le centre sportif des Evaux pour les 7 ans et demi-12 ans, afin d'adapter les activités aux besoins créateurs des enfants en fonction de leur âge.

Encadrement : Il est préparé et assuré par des animateurs/trices profes-

sionnel(le)s et par des équipes de moniteurs/trices formé(e)s.

Au programme : sports, jeux de plein air, sorties à thème, piscine, ateliers découvertes, travaux manuels, sensibilisation à notre environnement, ... et tout cela dans une ambiance fondée sur l'épanouissement, le respect et la vie de groupe.

Transport en bus : Les départs du matin et les retours du soir pour les deux camps s'effectuent aux choix à **Vernier-Village** (départ 8h30-retour 18h sauf le vendredi 17h), **Châtelaine-Avanchets** (départ 8h45-retour 17h45 sauf le vendredi 16h45) ou **Aire-Le Lignon** (départ 9h-retour 17h30, sauf le vendredi 16h30).

Inscription : Les enfants sont inscrits à la semaine complète. Les for-

mulaires d'inscriptions sont distribués dans toutes les classes élémentaires et primaires depuis la rentrée des vacances de Pâques et disponibles actuellement au Service social, dans les Maisons de Quartier et les CASS de la commune, ou encore à l'accueil de la mairie de Vernier.

Tarifs : Les tarifs à la semaine font l'objet d'une grille tenant compte des revenus de la famille. Ils sont disponibles dans la plaquette.

Renseignement/secrétariat : Le secrétariat du centre aéré est ouvert le lundi et le mercredi de 17h à 19h et le mardi de 10h à 12h. Tél. 022 970 06 93.



Une Verniolane à l'honneur



L'Association Suisse des Samaritains vient de décerner à Véronique Volken la médaille d'argent, appelée médaille Henry Dunant. Cette médaille est attribuée aux Samaritains qui par leur contribution efficace au développe-

ment et à l'avancement de la cause samaritaine se sont acquis des mérites évidents.

En effet, Véronique est membre des Samaritains depuis 1985, d'abord à Bagnes (Valais) puis en 1994 à Vernier, ou elle deviendra en 1997 membre du comité. Beaucoup la connaissent. En effet, les associations verniolanes souhaitant la présence des Samaritains lors d'une activité culturelle ou sportive s'adressent à elle car elle est la responsable des services sanitaires pour notre section. Par ailleurs, d'autres l'ont rencontrée lors des collectes de sang organisées sur notre commune car elle est régulièrement au poste de contrôle de

l'hémoglobine. Enfin, nombre de personnes l'ont rencontrée lors d'un cours de secourisme animé au BSV car elle est aussi monitrice.

Notre section est fière de l'avoir dans son équipe, car son dynamisme, sa conviction et son professionnalisme ont permis de développer nos activités.

Bruno Parent

Les samaritains organisent
un don du sang
le mercredi 31 mai 2006
de 16h à 19h30
à l'école de Vernier-Place
route de Vernier 200

Seniors: du nouveau au tennis de Vernier

Le TC Vernier organise, depuis mi-avril, des parties de double pour les seniors.

Ceci vous permettra de jouer en toute décontraction avec d'autres partenaires et ainsi de rencontrer d'autres membres seniors de la grande famille du TC Vernier.

Aucune limite d'âge n'est fixée; tous ceux et celles qui se sentent concernés sont les bienvenus.

Chaque participant jouera 3 matchs d'une demi-heure chacun entrecoupés par deux pauses de même durée.

Coût : gratuit pour les personnes au bénéfice d'un abonnement personnel; selon le tarif communal pour ceux et celles qui paient au coup par coup.

Les jours où les courts sont les plus disponibles sont le mardi et le jeudi. Afin de connaître vos préférences,

vous voudrez bien déposer le bulletin ci-dessous au secrétariat ou le renvoyer au responsable senior.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Jean Giroud
022 774 25 10 / 079 543 39 13

Nom Prénom
 participera est intéressé aux rencontres seniors
Le jour qui me convient est mardi jeudi matin après-midi
TC Vernier - Via Monet 10 - 1214 Vernier - Téléphone et fax 022 341 25 15 - Email tcv@tele2.ch

La culture au collège du Renard

Contrairement à une idée largement répandue, les adolescents sont de grands consommateurs de culture : ainsi la musique tient une place importante dans leur vie, tout comme le cinéma ou la télévision.

Il appartient à l'école de sensibiliser les élèves à d'autres formes de culture, moins familières. La Commission Théâtre du cycle d'orientation propose tout au long de l'année des spectacles de grande qualité auxquels les classes peuvent assister gratuitement. A titre d'illustration, cette année, plusieurs classes du collège du Renard ont pu voir «*Nosferatu*», au Théâtre de marionnettes, ou «*Si c'est un homme*» de Primo Lévi, au Théâtre du Grütli. Les maîtres de sciences ont pu emmener leurs élèves à Uni Mail pour regarder «*Au fil des étoiles*», un spectacle qui s'est poursuivi par une discussion avec un physicien.

Dans le domaine de la musique l'école cherche aussi, en plus des cours qui sont dispensés chaque semaine, à faire découvrir une palette de musiques différentes. Notre établissement a accueilli cette année quatre concerts : tango, musiques sénégalaise et mexicaine et spectacle de percussion. Enfin le Grand Théâtre de Genève ouvre ses portes aux adolescents dans le cadre d'un programme pédagogique qui permet aux élèves d'assister à un opéra ou à un ballet, depuis sa conception jusqu'à sa représentation sur scène.

Pour terminer ce tour culturel (qui ne représente qu'un aperçu), rappelons que tous les élèves de 7^e année du collège du Renard ont assisté le vendredi 3 février 2006 à une représen-

tation de «*Miss Musica*», un spectacle musical qui rassemblait des musiciens et des chanteurs de l'école primaire, du cycle d'orientation et du post-obligatoire. Ainsi, 251 élèves se sont rendus à l'auditoire Frank Martin (un grand merci au transports publics de Vernier) pour écouter les textes de Janry Varnel mis en musique par Cécile et Olivier Rogg, un enseignant de musique de notre école.

Le talent de tous ces jeunes chanteurs et musiciens a suscité l'enthousiasme de nos élèves, qui ont tout particulièrement salué la prestation de leurs

camarades de l'atelier musique de notre établissement. En effet, depuis de nombreuses années le collège du Renard cherche, malgré les difficultés financières, à offrir, en plus des cours obligatoires de la grille horaire, quelques cours facultatifs. L'atelier musique en fait partie et réunit chaque année entre 15 et 30 élèves qui désirent partager leur passion de la musique en pratiquant un instrument. Bravo à eux pour leur investissement et leur prestation.

Eric Tamone,
directeur du collège du Renard



Miss Musica : des élèves qui jouent d'autres qui écoutent

Courrier des lecteurs

Un titre totalement mensonger

A propos de l'article: « La majorité du Conseil municipal de droite veut la faillite de la Boillat » paru dans votre journal d'avril 2006, sous la plume du Parti socialiste et dont la motion n'a pas trouvé grâce auprès du Conseil municipal, je tiens à vous faire part de ma grande stupéfaction. En effet, je m'étonne que cette affirmation du Parti socialiste, qui a dépassé les bornes, ait pu être acceptée dans

vos colonnes par votre comité de rédaction.

En l'état, le parti socialiste proposait le versement d'un don d'un montant non déterminé pour soulager les douleurs des familles qui ont été lésées par une grève sauvage organisée par le syndicat à Reconvilier dans le Jura. Un vote favorable à cette demande aurait été une gifle à tous les habi-

tants de notre commune qui rencontrent aussi des difficultés et qui ne peuvent bénéficier de démarches démagogiques et électoralistes.

Eugène KUFFER, Aïre

NDLR : Les articles parus sous l'égide des partis politiques n'engagent pas la commune, comme il est mentionné dans les pages concernées.



Vous pensez
maison de rêve.

Nous pensons
aussi flexibilité
du financement.

Nos spécialistes hypothécaires vous écouteront attentivement, car ils savent que chaque client est unique, par sa vie et ses envies. Chez nous, le conseil individualisé va au-delà d'une simple offre avantageuse: nous pensons plus loin, pour vous et avec vous. Appelez-nous pour fixer un premier entretien sans engagement de votre part: Credit Suisse, Succursale de Balexert, 022 979 12 25 ou 022 979 12 17.
www.credit-suisse.com/hypotheques

De nouvelles perspectives. Pour vous.

CREDIT SUISSE 

Les P'tits Bouchons

L'Association Les P'tits Bouchons continue de plus en plus à récolter les bouchons et couvercles EN PLASTIQUE afin d'aider nos handicapés de Suisse. Elle a pu offrir un chèque à la Fondation des chiens guide d'aveugles de Brenles (VD) ainsi qu'une chaise électrique à une personne qui en avait un réel besoin. Depuis la création de l'association en août 2003, elle a pu récolter + de 130 tonnes de p'tits bouchons en plastique. Qu'en vous pensez qu'un bouchon peut peser de 2 à 3 grammes !

Nous vous rappelons que si vous êtes intéressé par le tri des bouchons, celui-ci s'effectue à Meyrin au 32, route H.C Forestier du lundi au vendredi de 15h30 à 19h et les samedis de 10h à 13h. Vous pouvez venir le ou les jours que vous désirez et restez le temps que vous voulez. Aucune obli-

gation sauf que nous vous conseillons de nous appeler au 079 470 07 18 afin de nous avertir que vous venez apprendre à trier les bouchons, car certains jours sont complets et cela serait dommage que vous deviez repartir, faute de place.

L'Association après avoir reçu une mention au mois de juin 2004 pour son action en faveur des personnes handicapées a été Reconnue d'Utilité Publique en août 2005. Pour pouvoir poursuivre efficacement son engagement, elle a besoin de vous tous. Par la récolte des p'tits bouchons en plastique mais aussi par vos dons. Ceux-ci peuvent être versés sur le CCP 17-251157-5 et nous vous en remercions par avance.

Pour terminer, nous vous informons que l'Association Les P'tits Bouchons

n'a plus son siège social sur la commune de Vernier. Vous pouvez toujours continuer à récolter les p'tits bouchons et couvercles en plastique en les déposant directement au centre de tri de la voirie de Vernier - chemin Morglas (derrière les tennis) et nous allons les récupérer 1 x par mois directement avec la camionnette que nous avons pu acquérir avec le don de la Loterie Romande.

N'hésitez pas à vous connectez sur notre site www.lesptitsbouchons.com afin de voir l'évolution de l'association.

Nous tenons à vous remercier toutes et tous, pour l'aide que vous apportez aux personnes dans le besoin.

Valérie et Georgette DI FABRIZIO

Concerts au Lignon

Dimanche 21 mai 2006 à 18h

Récital de musique espagnole et argentine

Marie-Carmen Josefovski, soprano
Yves Josefovski, ténor
June Allender, piano

Au Temple du Lignon, place du Lignon 24, derrière le centre commercial.

Parking place du Lignon ouvert.

Entrée libre, collecte.

Fête de la paroisse de Châtelaine

Le samedi 20 mai 2006

Au programme de la fête

- Dès 9h café croissants
- 11h concert-apéro au temple avec l'Avenir accordéoniste
- 12h30 repas à la maison de paroisse
- 14h animations dans le pré (loto et jeux divers)
- 17h tirage de la tombola

Toute la journée stands de pâtisserie, layette, bric à brac, jeux, animations, tombola (1^{er} prix un voyage d'une valeur de CHF 500.-).

Le groupe des faits... en fêtes

Vous invite le 21 mai 2006 au Centre de quartier des Libellules

Pour un dimanche en musique

ALINE ET MAURO
Musiciens et chanteurs
vous divertiront avec un répertoire pour tout âge

Vous pourrez vous restaurer avec des grillades, saucisses, merguez, etc.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée de mai.

Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax 022 306 06 21 - tél. 022 306 06 22 - e-mail : culture-information@vernier.ch

A vendre

- Vélo de course Mazza T52 en carbone, jantes céramic, 9V, état neuf. CHF 1000.-. Tél. 022 796 62 43.
- Appareil de fitness, Orbitrac Kettler, pliable et sur roulettes, ordinateur 4 fonctions. CHF 150.-. Tél. 076 344 91 54.
- Etat neuf: un appareil photo reflex MZ-7 avec zoom 28-200mm; 1 objectif Pentax zoom 40-80, 2.8; 1 flash Pentax AF 280 T; 1 jeu de bagues pour macro. Valeur à neuf CHF 1800.-, cédé CHF 450.-. Tél. 022 796 89 42.
- Arbre à chat + litière et cage de transport, CHF 100.-. Tél. 022 341 21 85.
- Cage pour oiseaux dorée sur pied, excellent état, tous accessoires donné avec. Achetée neuve CHF 500.-, cédée 250.-. Larg. 84cm, prof. 42 cm, haut. 87 cm avec pied 162 cm. Tél. 078 710 07 09.

A votre service

- Dame disponible pour ménage sur Vernier ou Meyrin, également pour courses et petits déplacements. Tél. 079 775 62 10.
- Famille sympa garderait volontiers vos (petits) toutous à son domicile pendant vos heures de travail ou autres sur Vernier ou peut aussi se déplacer (sur Vernier). Peut aussi se déplacer pour nourrir vos minets pendant vos vacances. Tél. 078 710 07 09.

Achat

- Particulière achète toutes sortes de broderies, de nappes, draps, rideaux, bijouterie et argenterie, petite brocante. Tél. 079 202 49 01.

Cours

- A Vernier, cours de : initiation musicale, piano, chant, musique d'ensemble. Tél. 076 381 28 21.

- Stage de musique d'ensemble à Vernier du 24 au 28 juillet, tous instruments admis, places limitées. Prix CHF 350.- la semaine, 2h de cours par jour; classique, moderne, latino. Renseignements 076 381 28 21.

Emploi

- Jeune femme avec expérience en bureautique recherche heures de secrétariat basique et de réceptionnisme. De préférence le matin. Tél. 076 307 11 36.

Divers

- La société du congélateur d'Aire-Grandchamp avise qu'il reste encore quelques cases à louer, 100 litres au prix de CHF 45.- par an. Le congélateur collectif est situé au chemin du Renard. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Mme Fuglister au 022 796 57 47.

Une approche interactive de la musique

Vous recherchez une approche interactive et pluridisciplinaire d'apprendre la musique, qui met en relation musique et mouvement et permet d'accéder de façon vivante au plaisir de la découverte artistique ?

L'Institut Jaques-Dalcroze dispense des cours de rythmique-solfège à l'Ecole du Lignon.

Le secrétariat de l'institut vous accueille du lundi au jeudi de 11h30 à 12h30 et de 16h à 17h.

Infos :

Institut Jaques-Dalcroze
Terrassière 44 - 1207 Genève
Tél. 022 718 37 60
administration@dalcroze.ch
www.dalcroze.ch

L'Association évangélique de Vernier organise

**une grande kermesse
le samedi 3 juin
de 14h à 17h**

Tous les enfants de 7 à 12 ans sont les bienvenus.

Bâtiment Rolex,
via Monet 6 - 1214 Vernier
Tél. 022 860 24 52

Contribuer au maintien et au caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours

Attaquée de tous les côtés par le développement industriel du Canton, la commune de Vernier est devenue au fil des années le territoire refuge pour toutes les activités générant de fortes nuisances.

Qu'il s'agisse des nuisances dues à l'Aéroport, du trafic routier local et de transit toujours plus importants sur les principaux axes routiers de la commune avec comme corollaire des taux de pollutions de l'air et de bruit dépassant les normes établies ; tous les indicateurs disponibles sont dans le «rouge».

Comment se fait-il et au nom de quoi les habitants de Vernier n'auraient-ils pas le droit de vivre dans un espace aménagé avec goût et respectueux d'un cadre de vie que l'on apprécie tant ailleurs ?

Parmi de nombreux éléments de réponses possibles il en est un qui semble facile à mettre en évidence, nous pensons à la complaisance de nos élus politiques lesquels, souvent, ne savent pas comment résister aux pressions (voir au chantage) des autorités cantonales et se laissent amadouer par d'hypothétiques avantages pour la commune, sans que l'on n'en perçoive très bien ne seraient-ce que les contours.

Le développement pour le développement !

Le développement à tout prix ... à n'importe quel prix !

En fait il s'agit malheureusement et trop souvent du développement économique du canton et parallèlement du développement des nuisances pour Vernier. Les avantages pour les autres et les inconvénients pour nous !

C'est dans ce contexte qu'il faut se féliciter de la décision du Tribunal administratif par rapport au projet d'implantation d'un centre commercial Ikea à la Croisette, lequel aurait généré un trafic additionnel de plus de 6000 véhicules / jour, dans un quartier qui rappelons-le doit être assaini sans tarder tant les niveaux de pollution sont déjà élevés !

Sans cette décision qui a mis en évidence les multiples faces «cachées» du projet on aurait eu droit à la réalisation du «pire projet au pire endroit».

L'aménagement du territoire implique d'avoir une certaine logique et l'on a de quoi être surpris lorsque l'on apprend que tout le quartier situé au Chemin de Champ-Claude (ex-ch. des Batailles) pourrait être

déclassé en zone industrielle et artisanale !

Situé à l'entrée du Village, entre l'école allemande (construction courant 2006-2007) et les écoles de Vernier-Place et des Ranches, ce quartier offre un espace encore agréable, avec des villas et de la verdure.

Qui plus est, la commune a voté un crédit de plus de 12 Mios pour rendre à la route de Vernier son caractère presque villageois; route rétrécie et arborisée, piste cyclable, etc....et dans le même temps on voudrait imposer, à côté, une zone industrielle !

Décidément, contribuer au maintien et au caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours mérite que l'on suive les dossiers.

Le Comité

AIVV
CP 434 - 1214 Vernier
Cotisations CHF 15.- / personne / an

Les associations de Vernier-Village
vous proposent

Le samedi 27 mai 2006



de 12h à 22h
à la rue du Village

Crêpes, saucisses, frites, spécialités d'ailleurs,
raclette, buvette, nems...

Jeux, animations, poneys, maquillages...

Musique avec la Fanfare du Château et
la Fanfare Bramapoutre

Contact pour info :

Maison du quartier de Vernier-Village

022 341 04 08 - E-mail : mq.vernier@fase.ch

F
E
T
E

A
U

V
I
L
L
A
G
E

V
I
D
E

S
R
E
N
I
E
R